

Campagne *Coupez le moteur* à Brossard
Intervention policière ciblée du 17 au 30 juillet

Brossard, le 7 juillet 2016 – La Ville de Brossard invite ses citoyens à faire preuve de vigilance afin qu'ils évitent de faire tourner les moteurs à essence de leurs véhicules immobilisés. La campagne *Coupez le moteur* est un moment idéal pour conscientiser les automobilistes des impacts négatifs provoqués par la marche au ralenti et le Service de police de l'agglomération de Longueuil veillera à lutter contre cette pratique sur le territoire de Brossard durant la période ciblée du 17 au 30 juillet.

**VOUS NE ROULEZ PAS ?
COUPEZ LE MOTEUR !**



À l'échelle provinciale, les véhicules automobiles représentent l'une des plus importantes sources d'émission de gaz à effet de serre (GES). La Ville souhaite la participation de tous les Brossardois et souligne qu'un geste aussi simple que d'éteindre le moteur de son véhicule lorsqu'il est immobilisé permet de réduire considérablement les émissions de GES ainsi que préserver un environnement sain.

Rappelons que, selon le règlement municipal en vigueur, toute personne laissant tourner le moteur de son véhicule immobilisé – plus de trois minutes consécutives pour les moteurs à essence ou plus de cinq minutes pour les moteurs à diesel – est passible d'une amende pouvant atteindre 200 \$.

Quelques actions simples à mettre en pratique :

- Arrêtez le moteur lorsque votre voiture est immobilisée pendant plus de 10 secondes : vous consommez plus de carburant en laissant le moteur fonctionner qu'en l'arrêtant et en le faisant démarrer à nouveau.
- Réduisez l'utilisation de l'air climatisé de votre automobile : la climatisation engendre une augmentation d'environ 20 % de la consommation de carburant. Cette hausse est généralement due à la charge de travail additionnelle que le moteur doit fournir et provoque, par le fait même, une émission de GES plus élevée.
- Roulez les fenêtres ouvertes lorsque vous circulez à une vitesse modérée : cela augmente la consommation d'essence de manière très modérée comparativement à l'utilisation de l'air climatisé.

Pour plus de renseignements concernant la marche au ralenti, communiquez avec *Services Brossard*, en composant le 450 923-6311 ou visitez **brossard.ca**.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311